

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 28 mars à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 22 mars 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 22 mars 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Patrick FENOUIL, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Alain LEQUERTIER, Hervé PONDEMER.

Ont donné pouvoir :

Xavier ANCKAERT à Valérie DESQUESNE
 Frédérique CLOTEAU à Laëtitia BOISSÉE
 Sylvain GASCOUIN à Alain LEQUERTIER
 Nadine LECHATELLIER à Nathalie BOUILLARD
 Patrice MÈCHE à Brigitte LAIR
 Anne ROELANDT à Florence DUQUESNE

Accusé de réception en préfecture
 014-200056877-20220328-22_04375-DE
 Date de télétransmission : 05/04/2022
 Date de réception préfecture : 05/04/2022

Absents excusés : Jean ELISABETH, Najat LEMERAY, Angélique MOUROCCQ, Flavien DELÈTRE, Isabelle LEPESTEUR

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-5-1
- en exercice : 29	- pour : 25	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 19	- contre : 0	
- votants : 25	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 28 février 2022 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/032 – Demande de subvention DETR/DSIL pour des travaux d'isolation de la toiture du gymnase Gossart - Commune de Condé-sur-Noireau

Le Gouvernement entend poursuivre et accentuer le soutien à l'investissement local et a souhaité inscrire la rénovation énergétique des bâtiments publics comme axe majeur pour faire face à l'urgence écologique.

Il est expliqué que cette enveloppe a vocation à financer des travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics dans l'objectif d'obtenir un gain énergétique d'au moins 30 % (travaux d'isolation, changement de huisseries...).

Dans le cadre de travaux au Gymnase Gossart, il est prévu d'entreprendre des travaux d'isolation conséquents et ceux-ci doivent s'accompagner de travaux de toiture et de charpente afin de supporter le poids des isolants qui seront mis en place.

Plan de financement

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature de dépense	Montant en € (H.T.)	Source de financement	Montant en € (H.T.)	Taux (en %)
		AIDES PUBLIQUES		
Travaux d'isolation de la toiture du Gymnase Gossart	446 700,00 €	État - DETR/DSIL	178 680,00 €	40,00%
		Autofinancement		
		Autofinancement	268 020,00 €	60,00%
TOTAL H.T.	446 700,00 €	TOTAL H.T.	446 700,00 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **ACCEPTE** le principe de réalisation de ces travaux,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame le maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR et DSIL,
- **AUTORISE** Madame le maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 28 mars 2022

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

